

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »
Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Fethi NEJI.

BILAN

ACTIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		46 379,850	46 379,850
Moins : amortissements		-29 042,170	-21 203,092
Moins : provisions		-10 000,000	-10 000,000
	1	7 337,680	15 176,758
Immobilisations corporelles		12 040 793,729	10 337 149,173
Moins : amortissements		-2 282 161,864	-1 970 650,409
	2	9 758 631,865	8 366 498,764
Immobilisations financières		18 262 484,810	9 978 396,634
Moins : provisions		-1 159 746,427	-796 696,993
	3	17 102 738,383	9 181 699,641
Total des actifs immobilisés		26 868 707,928	17 563 375,163
Autres actifs non courants			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC	26 868 707,928	17 563 375,163
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		7 028 758,760	6 484 996,340
Moins : provisions		-1 156 117,475	-1 075 208,718
	4	5 872 641,285	5 409 787,622
Clients et comptes rattachés		5 675 853,275	8 805 717,307
Moins : provisions		-1 180 891,859	-1 298 749,208
	5	4 494 961,416	7 506 968,099
Autres actifs courants		2 619 466,145	2 301 233,638
Moins : provisions		-165 458,993	-169 487,902
Placements et autres actifs financiers		908 228,863	1 325 532,470
Moins : provisions		-6 224,740	-6 224,740
Liquidités et équivalents de liquidités		291 669,849	77 647,079
	8		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	AC	14 015 283,825	16 445 456,266
TOTAL DES ACTIFS		40 883 991,753	34 008 831,429

BILAN

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		7 000 000,000	7 000 000,000
Réserves		4 093 503,423	4 093 503,423
Réserves pour fonds social		150 000,000	150 000,000
Avoirs des actionnaires		-150 183,441	-150 183,441
Résultats reportés		3 266 234,077	2 479 099,904
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	14 359 554,059	13 572 419,886
Résultat de l'exercice		1 002 721,507	1 546 565,373
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	CP	15 362 275,566	15 118 985,259
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	10	9 122 690,695	4 717 725,828
Autres passifs financiers		0,000	3 000,000
Provisions		5 439,514	5 439,514
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	9 128 130,209	4 726 165,342
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	4 586 057,129	4 196 283,992
Autres passifs courants	12	1 939 306,985	1 763 935,910
Autres passifs financiers	13	7 852 700,186	6 594 110,689
Concours bancaires	14	2 015 521,678	1 609 350,237
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	16 393 585,978	14 163 680,828
TOTAL DES PASSIFS	P	25 521 716,187	18 889 846,170
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		40 883 991,753	34 008 831,429

ETAT DE RESULTAT

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Revenus	R1	38 781 559,881	38 692 720,261
Coût des ventes	R3	-30 952 065,394	-30 814 193,968
<u>Marge brute</u>		7 829 494,487	7 878 526,293
Autres produits d'exploitation	R2	59 282,765	52 273,687
Frais de distribution	R3	-2 019 780,818	-1 868 911,332
Frais d'administration	R3	-2 243 060,127	-1 879 518,544
Autres charges d'exploitation	R3	-174 023,434	-482 122,086
<u>Résultat d'exploitation</u>		3 451 912,873	3 700 248,018
Charges financières nettes	R3	-2 244 876,703	-2 042 217,934
Produits financiers	R4	83 122,816	86 368,485
Autres gains ordinaires	R5	180 527,753	77 124,804
Autres pertes ordinaires		-19 106,132	-229 163,842
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		1 451 580,607	1 592 359,531
Impôt sur les bénéfices	R6	-448 859,100	-45 794,158
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		1 002 721,507	1 546 565,373
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 002 721,507	1 546 565,373
<u>Résultat net de l'exercice</u>		1 002 721,507	1 546 565,373
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES		1 002 721,507	1 546 565,373

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Unité : Dinar)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	FEX1	48 005 723,731	45 810 154,356
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-29 854 503,934	-30 154 662,800
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-1 867 615,909	-1 624 827,706
Paiements à l'Etat	FEX4	-10 110 098,000	-9 595 897,429
Intérêts de gestion payés	FEX5	-1 582 067,918	-1 499 071,726
Impôts sur les bénéfices payés		0,000	0,000
Autres Encaissements	FEX6	152 473,886	119 578,368
Autres Décaissements	FEX7	-28 805,705	-47 637,984
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation	FEX	4 715 106,151	3 007 635,079
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI1	-3 661 160,146	-4 208 993,896
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI2	94 390,000	51 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob.financières	FI3	-7 783 798,480	-6 809 357,849
Encaissements provenant de la cession d'immob.financières	FI4	3 188 262,665	8 006 159,577
Autres Encaissements		0,000	0,000
Autres Décaissements		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités d'invest.	FI	-8 162 305,961	-2 961 192,168
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dividendes	FF1	10 568,800	47 220,063
Dividendes & autres distributions	FF2	-762 246,100	-849 944,000
Encaissements provenant des emprunts	FF3	29 864 944,841	20 461 464,242
Remboursement d'emprunts	FF4	-25 859 016,385	-20 370 397,736
Autres Encaissements	FF5	1 200,000	5 698,182
Autres Décaissements	FF6	-400,000	
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités de financement	FF	3 255 051,156	-705 959,249
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		-192 148,654	-659 516,338
Trésorerie au début de l'exercice		-1 531 703,175	-872 186,837
Trésorerie à la fin de l'exercice		-1 723 851,829	-1 531 703,175

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	31/12/2010	%	31/12/2009	%
VENTES DE MARCHANDISES	38 781 559,881	100,00	38 692 720,261	100,00
COUT D'ACHAT DE MARCHANDISES VENDUES	-30 952 065,394	-79,81	-30 814 193,968	-79,64
MARGE BRUTE	7 829 494,487	20,19	7 878 526,293	20,36
AUTRES CHARGES EXTERNES	-1 844 242,330		-1 524 609,974	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	56 122,988		49 575,000	
VALEUR AJOUTEE BRUTE	6 041 375,145	15,58	6 403 491,319	16,55
CHARGES DE PERSONNEL	-2 045 973,040	-5,28	-1 915 938,310	-4,95
IMPOTS ET TAXES	-209 960,458	-0,54	-170 950,284	-0,44
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 159,777	0,01	2 698,687	0,01
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 788 601,424	9,77	4 319 301,412	11,16
AUTRES PRODUITS ET GAINS	180 527,753	0,47	77 124,804	0,20
PRODUITS FINANCIERS	83 122,816	0,21	86 368,485	0,22
AUTRES CHARGES ET PERTES	-19 106,132	-0,05	-229 163,842	-0,59
CHARGES FINANCIERES	-1 881 827,269	-4,85	-1 766 317,731	-4,56
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	-1 573 511,028	-4,06	-1 669 268,723	-4,31
REPRISES SUR PROVISIONS & AMORTISSEMENTS	873 773,043	2,25	774 315,126	2,00
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	1 451 580,607	3,74	1 592 359,531	4,12
IMPOT SUR LES SOCIETES	-448 859,100	-1,16	-45 794,158	-0,12
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	1 002 721,507	2,59	1 546 565,373	4,00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE (GAIN OU PERTE)	0,000		0,000	
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES				
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	1 002 721,507		1 546 565,373	4,00

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
AU
31 DECEMBRE 2010

RESULTAT COMPTABLE		1 451 580,607
<u>A REINTEGRER :</u>		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS		651 209,888
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS		180 683,223
PERTES DE CHANGE LATENTE		55 813,236
GAINS DE CHANGE REALISES NON IMPOSABLES		17 982,030
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		363 951,865
PROVISIONS DEBITEURS DIVERS		902,431
CHARGES A REINTEGRER RELATIVES AUX VEHICULES		94 710,422
PENALITES ET AMENDES		12 591,131
DONS ET SUBVENTIONS NON DECLARES		58 739,999
CADEAUX ET FRAIS DE RECEPTION EXCEDENTAIRES		69 946,712
MOINS VALUES SUR TITRES SICAV		5 980,620
TIMBRES DE VOYAGE		1 440,000
RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS		2 965 532,164
<u>A DEDUIRE</u>		
DIVIDENDES SUR TITRES SICAV		-8 218,615
PERTES DE CHANGE LATENTES ANTERIEUREMENT REINTEGREES		-3 583,778
PLUS VALUE SUR TITRES DE PLACEMENT		
REPRISES / PROVISIONS CLIENTS NON DEDUCTIBLES ANTERIEURES		-298 540,572
REPRISES / PROVISIONS DEBIT DIVERS NON DEDUCTIBLES ANTERIEURES		-4 931,340
REPRISES/PROVISIONS STOCKS (NON DEDUCTIBLES)		-549 608,035
GAINS DE CHANGE LATENTS		-8 387,358
1er RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS		2 092 262,466
(Limite Légale de déduction des provisions)	54 675,334	1 046 131,233
<u>A DEDUIRE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS)</u>		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS		416 066,445
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS		0,000
2nd RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS		1 676 196,021
REINTEGRATION PROVISIONS CLIENTS ANTERIEURES (3 ANS)		3 439,298
DEDUCTION PROVISIONS CLIENTS ANTERIEURES (3 ANS)		3 439,298
RESULTAT FISCAL		1 676 196,021
REINVESTISSEMENTS EXONORERS		180 000,000
TOTAL REINVESTISSEMENTS EXONERES		180 000,000
3nd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONORES		1 496 196,021
BENFICE IMPOSABLE (ARRONDI)		1 496 197,000
IMPOT SUR LES BENEFICES	(30%)	448 859,100
	<i>RETENUE A LA SOURCE A IMPUTER</i>	789 528,133
	<i>EXCEDENT IS</i>	480 040,533
	IS DU (EXCEDENT)	-820 709,566

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE 2010

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une Société Anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7.000.000 de Dinars répartis en 1.400.000 Actions de 5 Dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis Ville. Société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechange autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers, qui en découlent, sont établis par la Société selon le modèle de référence.

Les règles méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

DESIGNATION	TAUX	METHODES
Logiciels	33,33 %	Linéaire
Constructions	5 %	Linéaire
Matériel & Outillage	15 %	Linéaire
A.A.I	10 %	Linéaire
Matériel de Transport	20 %	Linéaire
Équipement de Bureau	20 %	Linéaire
Matériel Informatique	33,33 %	Linéaire

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des rendements futurs attendus.

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUIS EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition par les établissements de leasing en hors TVA déductible.

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les titres sont évalués, à la date de clôture, à leur juste valeur correspondant soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leur valeur mathématique. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

La présentation des états financiers annuels de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS :

Au 31 décembre 2010, cette rubrique totalise un montant net de 26.868.708 D contre 17.563.375 D au 31 décembre 2009.

DESIGNATION	VCN 31.12.2010	VCN 31.12.2009
- Immobilisations Incorporelles	7 337,680	15 176,758
- Immobilisations Corporelles	9 758 631,865	8 366 498,764
- Immobilisations Financières	17 102 738,383	9 181 699,641
TOTAL	26 868 707,928	17 563 375,163

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les Immobilisations Incorporelles totalisent, au 31 décembre 2010, une valeur brute de 46.380 D.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations Corporelles totalisent, au 31 décembre 2010, une valeur brute de 12.040.794 D contre 10.337.149 D au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 1.703.645 D (3.715.753 D d'acquisitions contre 2.012.108 D de cessions et de reclassements).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations sont les suivants :

- Immobilisations en cours : augmentation nette de 3.079.749 D résultant principalement des dépenses engagées pour la construction et l'aménagement du nouveau siège et centre d'exploitation de la société à la Chargaia I ;
- Terrain : cette rubrique enregistre d'une part, un reclassement de 1.936.683 correspondant à l'apport en nature du terrain GAMMARTH dans le cadre de l'augmentation du capital de la société PATRIMOINE, et d'autre part, une augmentation de 46.024 D résultant de l'enregistrement du terrain TEMIMI ;
- Matériel de transport : Acquisition de cinq véhicules en leasing (157.683), deux véhicules (186.275) et un moteur (4.605) soit un total brut de 350.511D contre cession de quatre véhicules pour un montant de 59.225D.

Le détail des variations enregistrées au niveau des Immobilisations Incorporelles & Corporelles figure au niveau du tableau A (page 5).

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de cette rubrique totalise au 31 décembre 2010, un montant de 18.262.485 D contre 9.978.396 D à la fin de l'exercice 2009 .

Les mouvements enregistrés au niveau des titres de participation se résument comme suit :

- L'acquisition de 50.060 titres « **JNAYNET EL MANAR** » pour un montant de 2.666.000 D ;
- L'acquisition de 105.840 titres « **MERIDIANA** » pour un montant de 2.239.284 D ;
- Participation à l'augmentation du capital de la société « **PATRIMOINE** » pour un montant de 2.200.000 D correspondant à 22.000 parts sociales et ce à travers un apport en nature ;
- L'acquisition de 20.000 titres « **PIMA** » pour un montant de 314.920 D ;
- L'acquisition de 1.597 titres « **KOKET** » pour un montant de 176.908 D ;
- Participation au capital social de la société « **EXPERT OTO** » pour un montant de 790.000 D correspondant à 79.000 parts sociales ;
- Participation au capital social de la société « **BAYA DISTRIBUTION** » pour un montant de 50.000 D correspondant à 5.000 parts sociales ;
- La libération du 2^{ème} quart et 30% du 3^{ème} quart du capital « **WELCOME** » pour un montant de 13.000D ;
- La cession de 14.025 titres « **PALMA** » pour un montant de 160.474 D .

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, figurent au niveau du **tableau B** (page 5).

« TABLEAU A »

DESIGNATION	VALEUR BRUTE 3/12/2009		ACQUISITIONS 2010		CESSIONS RECLASSEMENTS 2010		VALEUR BRUTE 3/12/2010		AMORTISSEMENT 3/12/2009		DOTATIONS AMORTISSEMENT 2010		REPRISE/ AMORTISSEMENT 2010		CUMUL AMORTISSEMENT 3/12/2010		V. C. N 3/12/2010	
	NOMBRE	CMP	NOMBRE	MONTANT (en DT)	NOMBRE	CMP	MONTANT	NOMBRE	CMP	MONTANT	NOMBRE	CMP	MONTANT	NOMBRE	CMP	MONTANT	MONTANT	MONTANT
FONDS COMMERCE	370 961	9 872	3 662 292,035	20 000	15,746	314 920,000	-	-	-	-	390 961	10,173	3 977 212,035	-	-	10 000,000	0,000	0,000
AUTRES IMMO. INCORP	44 287	10,000	442 888,450	-	-	-	-	-	-	-	44 287	10,000	442 888,450	-	-	21 203,092	0,000	7 839,078
S.TOTAL	25 000	13,750	343 750,000	-	-	-	-	-	-	-	25 000	13,750	343 750,000	-	-	31 203,092	0,000	7 839,078
TERRAINS	20 950	106,687	2 235 096,465	1 597	110,775	176 907,675	-	-	-	-	22 547	106,972	2 412 004,140	-	-	307 067,378	0,000	0,000
CONSTRUCTIONS	1 500	100,000	150 000,000	-	-	-	-	-	-	-	1 500	100,000	150 000,000	-	-	46 944,141	0,000	0,000
MAT.TRANSFORT	500	100,000	50 000,000	-	-	-	-	-	-	-	500	100,000	50 000,000	-	-	564 586,236	0,000	0,000
M.M.B.	700	10,000	7 000,000	-	-	-	-	-	-	-	700	10,000	7 000,000	-	-	213 166,075	0,000	58 315,519
M.INFORMATIQUE	6 000	10,000	60 000,000	-	-	-	-	-	-	-	6 000	10,000	60 000,000	-	-	111 839,092	0,000	0,000
MATERIEL& OUT.	8 000	4,125	33 000,000	-	-	13 000,000	-	-	-	-	1	10,000	10,000	-	-	4 216,957	0,000	0,000
A.A. & INSTALLAT°	17 166	102,632	1 761 789,390	-	-	-	-	-	-	-	17 166	102,632	1 761 789,390	-	-	16 200,278	0,000	0,000
IMMO EN COURS	14 000	10,000	140 000,000	-	-	-	-	-	-	-	14 000	10,000	140 000,000	-	-	1 054,968	0,000	0,000
S.TOTAL	2 625	100,000	262 500,000	-	-	-	-	-	-	-	2 625	100,000	262 500,000	-	-	247,400	0,000	0,000
EXPRESS INTERNATIONAL	56 098	11,442	641 892,002	-	-	-	14 025	11,442	160 474,050	-	42 073	11,442	481 417,952	-	-	89 052,123	0,000	0,000
TOTAL GENERAL	4 999	20,004	100 000,000	19 996	-	-	-	-	-	-	24 995	4,001	100 000,000	-	-	844 329,513	0,000	0,000
	50	100,000	5 000,000	22 000	100,000	2 200 000,000	-	-	-	-	22 050	100,000	2 205 000,000	-	-	1 970 650,409	0,000	0,000
	-	-	-	105 840	21,157	2 239 284,400	-	-	-	-	105 840	21,157	2 239 284,400	-	-	369 826,974	58 315,519	58 315,519
	-	-	-	5 000	10,000	50 000,000	-	-	-	-	5 000	10,000	50 000,000	-	-	377 666,052	58 315,519	58 315,519
	-	-	-	50 060	53,256	2 666 000,000	-	-	-	-	50 060	53,256	2 666 000,000	-	-	2 282 161,864	0,000	0,000
	-	-	-	79 000	10,000	790 000,000	-	-	-	-	79 000	10,000	790 000,000	-	-	2 321 204,034	0,000	0,000
TOTAL	-	-	9 895 218,342	-	-	8 450 112,075	-	-	1 601 474,050	-	-	-	18 184 856,367	-	-	2 282 161,864	9 758 631,865	9 758 631,865
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 321 204,034	9 765 969,545	9 765 969,545

(*) : Provision

« TABLEAU B »

TITRE	SOLDE INITIAL		ACQUISITIONS		CESSIONS		SOLDE FINAL		PROVISIONS 31-12-09		DOTATIONS 31-12-10		PROVISIONS 31-12-10	
	NOMBRE	CMP	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	CMP	MONTANT	NOMBRE	CMP	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
PMA	370 961	9 872	3 662 292,035	20 000	15,746	314 920,000	-	-	390 961	10,173	3 977 212,035	-	-	-
GRANDMA HOTEL	44 287	10,000	442 888,450	-	-	-	-	-	44 287	10,000	442 888,450	-	-	-
JAVANET MONTLEUR	25 000	13,750	343 750,000	-	-	-	-	-	25 000	13,750	343 750,000	-	-	183 875,310
KOBEI	20 950	106,687	2 235 096,465	1 597	110,775	176 907,675	-	-	22 547	106,972	2 412 004,140	-	-	72 918,697
LOPNER	1 500	100,000	150 000,000	-	-	-	-	-	1 500	100,000	150 000,000	-	-	150 000,000
DAR EDWIN	500	100,000	50 000,000	-	-	-	-	-	500	100,000	50 000,000	-	-	50 000,000
BES	700	10,000	7 000,000	-	-	-	-	-	700	10,000	7 000,000	-	-	-
EXPRESS INTERNATIONAL	6 000	10,000	60 000,000	-	-	-	-	-	6 000	10,000	60 000,000	-	-	8 792,400
TOUTAUI	1	10,000	10,000	-	-	-	-	-	1	10,000	10,000	-	-	-
WELCOM*	8 000	4,125	33 000,000	-	-	13 000,000	-	-	8 000	5,750	46 000,000	-	-	10 000,000
THIMI	17 166	102,632	1 761 789,390	-	-	-	-	-	17 166	102,632	1 761 789,390	-	-	26 800,000
JAMGER	14 000	10,000	140 000,000	-	-	-	-	-	14 000	10,000	140 000,000	-	-	-
JAVAVA	2 625	100,000	262 500,000	-	-	-	-	-	2 625	100,000	262 500,000	-	-	31 949,410
PALMA	56 098	11,442	641 892,002	-	-	-	14 025	11,442	42 073	11,442	481 417,952	-	-	-
SILAVSY	4 999	20,004	100 000,000	19 996	-	-	-	-	24 995	4,001	100 000,000	-	-	-
PAVIMANE	50	100,000	5 000,000	22 000	100,000	2 200 000,000	-	-	22 050	100,000	2 205 000,000	-	-	-
MEHIANA	-	-	-	105 840	21,157	2 239 284,400	-	-	105 840	21,157	2 239 284,400	-	-	-
RAYA DISTRIBUTION	-	-	-	5 000	10,000	50 000,000	-	-	5 000	10,000	50 000,000	-	-	-
JAVANET EL MAVAR	-	-	-	50 060	53,256	2 666 000,000	-	-	50 060	53,256	2 666 000,000	-	-	-
EXPERT OTO	-	-	-	79 000	10,000	790 000,000	-	-	79 000	10,000	790 000,000	-	-	-
TOTAL	-	-	9 895 218,342	-	-	8 450 112,075	-	-	1 601 474,050	-	-	-	-	335 312,000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 184 856,367	-	-	1 128 908,993

(*) : Action libérées à raison de 57,5%

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2010, à 14.015.284 D contre 16.445.456D au 31 décembre 2009.
Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE	
	31.12.2010	31.12.2009
- STOCKS	5 872 641,285	5 409 787,622
- CLIENTS & COMPTES RATTACHES	4 494 961,416	7 506 968,099
- AUTRES ACTIFS COURANTS	2 454 007,152	2 131 745,736
- PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FIN.	902 004,123	1 319 307,730
- LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDITES	291 669,849	77 647,079
TOTAL	14 015 283,825	16 445 456,266

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, hors provision, de 7.028.759 D, au 31 décembre 2010, contre 6.484.996 D au 31 décembre 2009.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE		VARIATION	SOLDE 31.12.2009
	31.12.2010			
STOCKS	7 028 758,760	+543 762,420		6 484 996,340
- PROVISIONS / STOCKS	- 1 156 117,475	- 80 908,757		- 1 075 208,718
TOTAL	5 872.641,285	- 462 853,663		5 409.787, 622

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La rubrique « Clients et Comptes rattachés », nette des provisions, totalise, au 31 décembre 2010, un montant de 4.494.961D contre 7.506.968D au 31 décembre 2009, soit une diminution de 3.012.007D.

Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE		SOLDE 31.12.2009
	31.12.2010		
- CLIENTS ORDINAIRES (*)	4.942.660,785		7.226.712,397
- CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	78.434,808		548.824,937
- CLIENTS DOUTEUX	654.757,682		1.030.179,973
TOTAL BRUT	5.675.853,275		8.805.717,307
- PROVISIONS DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	- 1.180.891,859		- 1.298.749,208
TOTAL NET	4.494.961,416		7.506.968,099

(*) : Y compris les valeurs à encaisser (1.980.871 D au 31/12/2010 contre 4.207.348 D au 31/12/2009).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement seraient entachés d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances.

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 2.454.007 D, au 31 décembre 2010, contre 2.131.745 D, au 31 décembre 2009.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE	
	31.12.2010	31.12.2009
- FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTES	710 600,199	423 415,684
- PRÊTS AU PERSONNEL	95 610,817	91 640,267
- ETAT, IMPOTS & TAXES	1 034 270,942	1 008 054,314
- DEBITEURS DIVERS	552 407,591	590 672,383
- COMPTE D'ATTENTE	835,434	835,434
- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	225 741,162	186 615,556
- PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	-165 458 ,993	-169 487 ,902
TOTAL	2 454 007,152	2 131 745,736

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » a connu une diminution par rapport à l'exercice précédent, Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- SICAV BIAT	0,000	717 641,244
- SICAV AMEN	0,000	600 202,688
- PLACEMENT JNAYNA MOHAMED V	441 200,395	0,000
- PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340,000	0,000
- PLACEMENT MERIDIANA	400 000,000	0,000
- ALHIFADH SICAV	1 463,728	1 463,798
- Tunisie placement	6 224,740	6 224,740
- PROVISIONS	-6 224,740	-6 224,740
TOTAL	902 004,123	1 319 307,730

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur « des Liquidités et équivalents de liquidités » passe de 77.647 D, au 31 décembre 2009, à 291.670 D, au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 214.023D entre les deux périodes.

Ces soldes se détaillent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- EFFETS REMIS À L'ENCAISSEMENT	2 337,047	41 414,905
- EFFETS REMIS À L'ESCOMPTE	1 138,190	1 138,190
- BANQUES	272 929,441	31 165,308
- CAISSE	18 740,408	7 403,913
- PROVISION / EFFET NON ENCAISSE	-3 475,237	-3 475,237
TOTAL	291 669,849	77 647,079

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 31 décembre 2010, un montant de 15.362.276 D contre 15.118.985 D, au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 243.291D.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	14 359 554,059	13 572 419,886
- RESULTAT DE L'EXERCICE	1 002 721,507	1 546 565,373
TOTAL	15 362 275,566	15 118 985,259

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- CAPITAL SOCIAL (SOUSCRIT & LIBERE)	7 000 000,000	7 000 000,000
- RESERVES LEGALES	1 000 000,000	1 000 000,000
- AUTRES RESERVES	3 093 503,423	3 093 503,423
- RESERVES POUR FONDS SOCIAL	150 000,000	150 000,000
- AVOIRS DES ACTIONNAIRES	- 150 183,441	- 150 183,441
- RESULTAT REPORTE	3 266 234,077	2 479 099,904
TOTAL	14 359 554,059	13 572 419,886

- Le résultat net de l'exercice 2009 (1 546 565,373D) majoré des Résultats reportés (2.479.099,904D) à été affecté, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, du 24 juin 2010, comme suit :

DIVIDENDE 5% : 350.000,000 DT
 SUPER DIVIDENDE 6% : 420.000,000 DT

TOTAL DES RESULTATS REPARTIS 770.000,000 DT

RESULTATS REPORTEES 3.255.665,277DT

- Les dividendes (10.568,800 D) relatifs aux actions STEQ (actions détenues dans le cadre de l'opération de régulation du cours boursier) ont été affectés au niveau du compte « Résultats reportés ».

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 31 décembre 2010, un montant de 25.521.716 D contre 18.889.846 D, au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 6.631.870 D entre les deux exercices.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- PASSIFS NON COURANTS	9 128 130,209	4 726 165,342
- PASSIFS COURANTS	16 393 585,978	14 163 680,828
TOTAL	25 521 716,187	18 889 846,170

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :

NOTE 10 – EMPRUNTS

Les emprunts, à long et moyen terme, présentent, au 31 décembre 2010, un solde de 9.122.691 D contre un solde de 4.717.726D, au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 4.404.965D. Cette augmentation résulte essentiellement de la contraction de nouveaux crédits moyens terme auprès de la BIAT et de l'AMEN BANK.

En Dinars

DESIGNATION	ECHEANCES + 1 AN	ECHEANCES - 1 AN
- BIAT (2.000.000 D)	1 500 000,000	400 000,000
- BIAT (1.000.000 D)	482 142,853	214 285,716
- BIAT (1.800.000 D)	857 142,854	342 857,144
- BIAT (1.000.000 D)	905 989,444	94 010,556
- BIAT (2.664.000 D)	2 557 403,248	106 596,752
- AMEN BANK (633.333 D)	314 257,062	99 601,946
- AMEN BANK (400.000 D)	293 639,700	80 714,546
- AMEN BANK (566.667 D)	371 017,679	85 190,239
- AMEN BANK (2.000.000 D)	1 755 160,258	233 940,417
- CIL(Contrat 151348)	0,000	4 545,758
- CIL(Contrat 151544)	0,000	26 079,144
- CIL(Contrat 151868)	5 383,782	10 060,935
- CIL(Contrat 152352)	18 344,307	13 413,327
- CIL(Contrat 152386)	14 269,218	10 433,696
- CIL(Contrat 152372)	18 600,266	12 708,416
- CIL(Contrat 152735)	10 657,328	5 454,034
- CIL(Contrat 152733)	18 682,696	6 737,236
- ATL(Contrat 230700)	0,000	3 881,620
TOTAL	9 122 690,695	1 750 511,482

NOTE PC – PASSIFS COURANTS :

Le solde des passifs courants, au 31 décembre 2010 s'élève à 16.393.586D contre 14.163.681D, au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 2.229.905 D entre les deux exercices. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	4 586 057,129	4 196 283,992
- AUTRES PASSIFS COURANTS	1 939 306,985	1 763 935,910
- AUTRES PASSIFS FINANCIERS	7 852 700,186	6 594 110,689
- CONCOURS BANCAIRES	2 015 521,678	1 609 350,237
TOTAL	16 393 585,978	14 163 680,828

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

En Dinars

DESIGNATION	Solde 31.12.2010	Solde 31.12.2009
- FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	3 441 632,611	3 446 312,920
- FOURNISSEURS D'EXPLOIT° EFFETS A PAYER	256 521,083	267 116,609
- FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	623 162,680	335 627,501
- FOURNISSEURS D'IMMOB., EFFETS A PAYER	258 285,499	106 368,030
- FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	6 455,256	40 858,932
TOTAL	4 586 057,129	4 196 283,992

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

En Dinars

DESIGNATION	Solde 31.12.2010	Solde 31.12.2009
- PERSONNEL- OPPOSITIONS	2 054,553	13 194,563
- PROVISIONS/CONGES PAYES &INT.CADRES	293 656,796	274 384,439
- ETAT, IMPOTS & TAXES	95 691,051	151 803,301
- ASSOCIES, COMPTES COURANTS	29 312,065	21 558,165
- CREDITEURS DIVERS	1 354 175,078	1 215 552,893
- COMPTE D'ATTENTE	3 367,744	3 367,744
- PROVISIONS DIFFERENCE DE CHANGE	47 425,878	0,000
- PRODUITS CONSTATE D'AVANCES	8 730,034	0,000
- CLIENTS -AVANCES & ACOMPTES/CDES	104 893,786	84 074,805
TOTAL	1 939 306,985	1 763 935,910

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- EMPRUNTS A MOINS D'UN AN	4 270 178,482	4 250 909,349
- FINANCEMENT DROITS DE DOUANE	3 514 351,395	2 304 742,535
- INTERETS COURUS / EMPRUNTS	68 170,309	38 458,805
TOTAL	7 852 700,186	6 594 110,689

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
- BT	293 732,145	0,000
- STB	113 550,423	145 723,192
- TUNISO-QATARIE BANK	182 236,950	202 508,219
- STUSID BANK	26 685,561	459 539,820
- ATTIJARI BANK	571 617,334	0,000
- BANQUE DE L'HABITAT	0,000	326 378,583
- AMEN BANK	445 772,104	329 124,323
- BIAT	381 927,161	146 076 ,100
TOTAL	2 015 521,678	1 609 350,237

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
+REVENUS	38 781 559,881	38 692 720,261
- COUT DES VENTES	-30 952 065,394	-30 814 193,968
MARGE BRUTE	7 829 494,487	7 878 526,293
- CHARGES D'EXPLOITATION	-4 436 864,379	-4 230 551,962
+PRODUITS D'EXPLOITATION	59 282,765	52 273,687

= RESULTAT D'EXPLOITATION	3 451 912,873	3 700 248,018
- CHARGES HORS EXPLOITATION	-2 263 982,835	-2 271 381,776
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	263 650,569	163 493,289
RESULTAT AVANT IMPOT	1 451 580,607	1 592 359 ,531
- IMPOT SUR LES BENEFICES	-448 859,100	-45 794,158
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 002 721,507	1 546 565,373

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent exclusivement les ventes locales en hors taxes, desquelles ont été déduites les ristournes courantes et périodiques.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
CHIFFRE D'AFFAIRES (H.T.)	39 494 795,724	39 655 927,652
- RISTOURNES SUR VENTES	-713 235,843	-963 207,391
TOTAL DES REVENUS	38 781 559,881	38 692 720,261

NOTE R2 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces revenus, d'un montant de 59.282,765D, proviennent, principalement, des revenus générés par la location d'un étage du local de la rue Ali Dargouth au centre ville de Tunis (pour un montant de 45.754 D), par la location du 2^{ème} étage du bloc administratif du siège social de la STEQ à la Charguia I (pour un montant de 10.369 D), par la subvention d'encouragement relative au recrutement des nouveaux diplômés (pour un montant de 2.000 D) et par la souscription au programme de l'avance sur la taxe de formation professionnelle prévue par les articles de 27 à 29 de la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique (pour un montant de 1.160 D).

NOTE R3 – CHARGES DE L'EXERCICE

Les charges enregistrées au cours de l'exercice 2010 (hors impôt sur les bénéfices) totalisent un montant de 38.709.235D contre un montant de 38.152.149D pour l'exercice 2009.

Le tableau comparatif des charges se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2010	SOLDE 31.12.2009
ACHATS CONSOMMES	31 298 189,401	31 095 024,613
SERVICES EXTERIEURS	293 221,244	213 360,374
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 243 605,194	1 032 465,144
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	19 106,132	229 163,842
CHARGES DU PERSONNEL	2 067 967,143	1 915 938,310
CHARGES FINANCIERES	2 003 674,152	1 825 977,410
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	209 960,458	170 950,284
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	377 666,052	339 082,750
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 195 844,976	1 330 185,973
TOTAL DES CHARGES	38 709 234,752	38 152 148 ,700

Les principales variations des postes de charges concernent, par ordre d'importance, les comptes suivants :

- L'augmentation enregistrée au niveau des autres services extérieurs (soit 211mD) provient, principalement, de la prime d'assurance crédit client (+103mD), des frais de télécommunications (+53mD) ; des frais de rémunération des personnel extérieur à l'entreprise et honoraires (+42mD) et de l'évolution des charges « Déplacements, missions et réceptions » (+16mD) ;
- Les achats consommés (+203mD) ont évolué suite aux augmentations des prix appliqués par les fournisseurs ;
- les charges d'intérêt relatives aux nouveaux emprunts, contractés en 2010, et les intérêts sur les comptes courants débiteurs expliquent principalement l'augmentation des charges financières ;
- Les charges du personnel ont connu une augmentation (+152mD) suite à l'augmentation des salaires et de l'effectif.

NOTE R4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers, enregistrés au cours de l'exercice 2010, proviennent essentiellement des intérêts comptabilisés suite aux conventions de placement établies avec les sociétés « MERIDIANA », « BAYA COMPANY » ; « JNAYNA Med V » et « JNAYNET EL MANAR ».

NOTE R5 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, des éléments suivants :

▪ Produit sur cession d'immobilisations corporelles	: 163.564D
▪ Produit sur avarie d'assurances	: 13.927D
▪ Jetons de présence	: 1.500D

NOTE R6 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal (tableau annexé aux états financiers).

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE FEY : FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION****NOTE FEY.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS**

Ce poste totalise 48.005.723,731D au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

1/ Clients ordinaires (Espèce)	3.868.863,876 dinars
2/ Encaissement (Chèques + Effets)	44.136.859,855 dinars

NOTE FEY.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalise -29.854.503,934 D, au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

1/ Achats non stockés + Ristournes fournisseurs	-44.000,873 dinars
2/ Services extérieurs	-13.062,019 dinars
3/ Autres services extérieurs	-213.113,895 dinars
4/ Fournisseurs d'exploitation	-29.584.327,147 dinars

NOTE FEY.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalise -1.867.615,909D, au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

1/ Assurance groupe	-76.411,847 dinars
2/ Avance au personnel	-520,000 dinars
3/ Prêts au personnel	-92.491,668 dinars
4/ Rémunérations dues	-1.199.297,341 dinars
5/ Dons aux personnels	-58.739,999 dinars
6/ Charges sociales	-440.155,054 dinars

NOTE FEY.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalise -10.110.098,000D, au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

1/ Déclarations mensuelles TVA	-607.185,777 dinars
2/ Droits de douanes	-9.471.674,488 dinars
3/ Autres Impôts & taxes	-31.237,735 dinars

NOTE FEY.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste regroupe les intérêts de gestion payés (-924.988,236 D) et les intérêts sur emprunts (-657.079.682 D).

NOTE FEY.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste regroupe principalement les encaissements à titre de remboursement sur les polices d'assurances et les encaissements provenant des loyers.

NOTE FEY.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste regroupe diverses opérations de décaissements dont notamment les cautions versées.

NOTE FI : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**NOTE FI.1 – DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES**

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations, au 31 décembre 2010, totalisent un montant de 3.661.160,146 D. Les principaux comptes concernés par ces flux sont les suivants : « Immobilisations en cours » et « Matériel de transport ».

NOTE FI.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations (cession des véhicules), au 31 décembre 2010, totalisent un montant de 94.390 D.

NOTE FI.3 – DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond essentiellement aux décaissements pour :

- -L'acquisition des titres : JNAYNET EL MANAR (2 666 mD), MERIDIANA (2 239mD), PIMA (314mD), KOKET (177mD), EXPERT OTO (90mD), BAYA DISTRIBUTION (50mD) et WELCOME (13 mD) ;
- Les placements conclus avec BAYA COMPANY, MERIDIANA, JNAYNET EL MANAR et JNAYNA Med V pour 2 034mD
- - La souscription dans des SICAV BIAT et AMEN pour 199 mD .

NOTE FI.4 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux encaissements provenant de la cession des titres PALMA (160mD), des sicav BIAT (922 mD), des sicav Amen (601 mD), et les remboursements des placements BAYA COMPANY (700 mD) et MERIDIANA (600 mD).

NOTE FF : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

NOTE FF.1 – ENCAISSEMENTS DIVIDENDES & AUTRES DISTRIBUTIONS

NOTE FF.2 – DIVIDENDES & AUTRES DISTRIBUTIONS

Au niveau de ce poste figure principalement les dividendes, relatifs à l'exercice 2009, distribués en 2010 (conformément à la 6^{ème} résolution de l'AGO du 24 Juin 2010).

NOTE FF.3 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les emprunts, pour l'exercice 2010, concernent des crédits court et moyen terme contractés dans le cadre des emprunts bancaires (6.064 mD), des lignes de financement des droits de douane (9.228 mD), des billets de trésorerie émis (12.350 mD) et des financements en devises (2.223 mD).

NOTE FF.4 – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours de l'année 2010, concernent :

- les crédits court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (9.318 mD) ;
- les billets de trésorerie échus et réglés (13.250 mD);
- le règlement des échéances 2009 des crédits long & moyen terme (885 mD) ;
- Le remboursement sur lignes financement en devises (2 406 mD).

NOTE FF.5 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux jetons de présence reçus.

NOTE FF.6 – AUTRES DECAISSEMENTS

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux jetons de présence acquittés.

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

SOCIETE PIMA

La société PIMA est une société spécialisée dans la vente des engins de travaux BTP, de chariots élévateurs et des pièces moteurs de la marque PERKINS, Merlet et HUSTSU. Cette société, contrôlée majoritairement par la STEQ, exploite, pour l'exercice de ses activités, deux locaux à savoir : le nouveau centre d'exploitation (siège, show-room et ateliers SAV) situé à Naassen et un magasin de vente et de stockage de pièces de rechange situé à l'angle de l'avenue de la république et de la rue Ali Dargouth.

Quant au volet exploitation, la société a terminé l'année avec un chiffre d'affaires (HT), de 25 938 mD contre 21 710 mD en 2009 (soit une évolution de 19,47% entre les deux exercices), et un résultat net provisoire bénéficiaire de 687 mD, en 2010, contre 385 mD en 2009.

SOCIETE EXPRESS ASCENSEUR

La société EXPRESS ASCENSEUR est une société spécialisée dans la vente et l'installation des ascenseurs et monte-charges. Cette société, contrôlée majoritairement par la société PIMA, exploite un local loué auprès de la STEQ et situé à la rue Ali Dargouth.

Pour l'année 2010, la société a amélioré ses performances d'exploitation en augmentant son chiffre d'affaires HT de 10,78% et ce en réalisant un chiffre de 15 892 mD contre 14.345 mD en 2009. Toutefois, Le résultat net provisoire de l'exercice a enregistré une diminution légère en passant de 1 152 mD (en 2009) à 1 093 mD (en 2010).

SOCIETE WIFEK AFRIQUE DES TRAVAUX

La société WIFEK AFRIQUE DES TRAVAUX est une société de droit libyen, créée en 2007, spécialisée dans l'étude et l'entreprise de tous travaux publics et la vente et l'installation des ascenseurs et monte-charge. Cette société, contrôlée majoritairement par la société EXPRESS ASCENSEUR, exploite, pour l'exercice de ses activités, un local situé dans la capitale libyenne Tripoli.

L'absence des informations au niveau du chiffre d'affaires et du résultat 2010 est due à la situation actuelle au niveau de ce pays.

SOCIETE EXPRESS ASCENSEUR LIBYENNE

La société EXPRESS ASCENSEUR LIBYIENNE est une société de droit libyen, créée en 2010, spécialisée dans les travaux et services électriques. Cette société, contrôlée majoritairement par la société EXPRESS INTERNATIONALE, exploite, pour l'exercice de ses activités, un local situé dans la capitale libyenne Tripoli.

L'absence des informations au niveau du chiffre d'affaires et du résultat 2010 est due à la situation actuelle au niveau de ce pays.

SOCIETE KOKET

La société KOKET est une société à responsabilité limitée au capital de 3.300.000 Dinars (au 31/12/2008), créée au mois de Janvier 2006 et ayant pour objet principal la promotion immobilière.

Les projets immobiliers projetés sont encore à la phase d'étude

SOCIETE EXPRESS INTERNATIONALE (Ex BAGNOLE)

La société EXPRESS INTERNATIOANLE (Ex BAGNOLE) est une société à responsabilité limitée au capital de 150.000 Dinars, créée au mois d'Août 2006 et ayant pour objet principal la création et l'exploitation de centres intégrés de diagnostic, d'entretien et de réparation de tout type d'automobile.

Le démarrage de l'activité initiale de la société étant, différée, cette société a été transformée en société de commerce internationale ayant pour activité future principale l'importation et l'exportation d'ascenseur sur le plan international.

SOCIETE SHAMSY

La société SHAMSY est une société à responsabilité limitée au capital de 450.000 Dinars, créée au mois de mars 2009 et ayant pour objet principal la recherche, la conception, la fabrication, l'assemblage, la commercialisation, l'installation et le service après-vente de produits d'économie et de maîtrise de l'énergie.

Au titre de l'exercice 2010, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.445 mD contre 2.246 mD en 2009 (soit une évolution importante de 97% entre les deux exercices). Toutefois, le résultat net provisoire de l'exercice a enregistré une diminution en passant de 203 mD (en 2009) à 94.481 mD (en 2010).

SOCIETE BAYA DISTRIBUTION

La société BAYA DISTRIBUTION est une société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Dinars, créée en mois de mai 2010 et ayant pour objet principal la distribution et la commercialisation en gros d'équipements électroménagers et appareillages électriques.

Au titre de sa première année d'exploitation (2010), la société a réalisé un chiffre d'affaires de 486 mD.

SOCIETE EXPERT OTO

La société EXPERT OTO est une société à responsabilité limitée au capital de 800.000 Dinars, créée en mois de septembre 2010 et ayant pour objet principal la commercialisation en gros et la distribution des pièces détachées pour véhicules légers et poids lourd.

Au titre de sa première année d'exploitation (2010), la société a réalisé un chiffre d'affaires de 295 mD et un résultat bénéficiaires de 43 mD.

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT «STEQ»
5, RUE 8603- ZONE INDUSTRIELLE CHARGUA I – TUNIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Société Tunisienne d'Equipelement "STEQ", relatifs à l'exercice arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers de la société Tunisienne d'Equipelement "STEQ" faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 40 883 992 DT et un résultat bénéficiaire de 1 002 722 DT au 31 décembre 2010. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la société Tunisienne d'Equipelement "STEQ" arrêtés au 31 décembre 2010, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 Avril 2011

Le commissaire aux comptes
Fethi NEJI

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT «STEQ»
5, RUE 8603- ZONE INDUSTRIELLE CHARGUA I – TUNIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(ARTICLES 200& 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2010

1.1- CONVENTION AVEC LA SOCIETE AREM GROUP

La société "AREM GROUP S.A" et la Société Tunisienne d'Equipelement "STEQ" ont conclu le 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1^{er} septembre 2006.

Par un avenant en date du 1^{er} février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 15 000 DT.

Cette convention a été approuvée par votre conseil d'administration du 23 août 2006 et l'avenant a été ratifié par le conseil d'administration du 25 février 2010.

1.2- CONVENTIONS AVEC LA SOCIETE EXPRESS ASCENSEUR

1.2.1- CONVENTION DE MAINTENANCE PERIODIQUE D'UN MONTE-CHARGE

La société "EXPRESS ASCENSEUR S.A" et la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" ont conclu le 26 avril 2004, une convention de maintenance périodique d'un monte-charge hydraulique installé au dépôt de la "STEQ".

Cette convention a été annulée et remplacée par le contrat d'entretien et de maintenance portant sur le même monte-charge en date du 01/01/2009.

Les honoraires, convenus dans ce dernier contrat, sont fixés à un forfait annuel de 720 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 3%. Cette convention est convenue pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration du 11 Février 2009.

1.2.2- CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé en date du 06/01/2007, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a mis à la disposition de la société "EXPRESS ASCENSEUR S.A", le premier étage et la mezzanine, ainsi que six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALI DARGHOUTH - TUNIS, moyennant un loyer annuel de 42 000 DT payable par trimestre et d'avance. Ce loyer est augmenté de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} avril 2007 pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration du 22 février 2007.

1.3- TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LA SOCIETE « MY CAR »

Les transactions effectuées avec la société MY CAR ont eu pour objet l'importation et la vente exclusive des produits suivants :

- Batteries FIAMM.
- Batteries ZAP.
- Produits lubrifiants GULF.

Ces produits sont importés exclusivement par la STEQ, pour le compte de la société MY CAR, moyennant les conditions suivantes :

- un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche, et
- un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été ratifiées par votre conseil d'administration du 27 juin 2008.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice 2010, la STEQ a réglé une redevance pour 53 538 DT au titre de concession de l'une de ces marques.

1.4- ACQUISITION DU TERRAIN ET PARTS SOCIALES TEMIMI

Par des actes sous seing privé en date du 02/11/2009 et du 09/11/2009, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a acquis auprès de la société EXPRESS ASCENSEUR :

- La totalité de ses parts indivises présentant le 1/12 de la surface des parcelles n° 693 (non encore inscrite au CPF) et n° 694 (Titre mère 57562 «Tunis») du terrain sis au 8, rue 8601- Zone Industrielle Charguia I – Tunis ayant respectivement une surface de 14 295 m² et 1 228 m² pour un montant total de 377 033 DT.
- 3 667 parts sociales de la société « MAISON TEMIMI » d'une valeur nominale de 10 dinars dont le total s'élève à 395 024 DT soit 107,724 DT par part en pleine propriété.

Ces acquisitions totalisant 772 057 DT ont été réglées à hauteur de 752 607 DT.

Par des actes sous seing privé en date du 02/11/2009 et du 09/11/2009, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a acquis auprès de la société PIMA :

- La totalité de ses parts indivises présentant le 1/12 de la surface des parcelles n° 693 (non encore inscrite au CPF) et n° 694 (Titre mère 57562 «Tunis») du terrain sis au 8, rue 8601- Zone Industrielle Charguia I - Tunis ayant respectivement une surface de 14 295 m² et 1 228 m² pour un montant total de 377 033 DT.
- 3 667 parts sociales de la société « MAISON TEMIMI » d'une valeur nominale de 10 dinars pour un montant total de 395 024 DT soit 107,724 DT par part en pleine propriété.

Ces acquisitions totalisant 772 057 DT ont été réglées à hauteur de 750 000 DT.

Ces acquisitions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 4 Août 2009.

2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2010

2.1- FRAIS RELATIFS AUX MISSIONS EXCEPTIONNELLES CONFIEES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, MR JAMEL AREM

Compte tenu de sa grande connaissance de l'activité, des partenaires et du marché de la STEQ, en Tunisie et à l'étranger, le conseil d'administration du 04 juin 2010 a confié au président du conseil d'administration M. Jamel AREM des missions exceptionnelles, non rémunérées, de négociation et de développement des relations commerciales avec les partenaires de la société.

Ces missions ont occasionné, pour l'année 2010, des frais de déplacement et de communication de 92 156 DT.

La société a mis aussi à sa disposition une voiture de fonction. Cette décision a été ratifiée par votre conseil d'administration du 18 Mars 2011.

2.2- ACQUISITIONS ET CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2010, la société "STEQ" a réalisé les acquisitions suivantes :

En DT			
DESIGNATION	NOMBRE	VALEUR	AUTORISATION CA
PIMA	20 000	314 920	25 FEVRIER 2010
KOKET	1 597	176 908	25 FEVRIER 2010
WELCOME (*)	4 000	13 000	
STE PATRIMOINE	22 000	2 200 000	25 FEVRIER 2010
MERIDIANA	105 840	2 239 284	25 FEVRIER 2010 ET 16 AOUT 2010
BAYA DISTRIBUTION	5 000	50 000	04 OCTOBRE 2010
JNAYNET EL MANAR	50 060	2 666 000	31 JUILLET 2010
STE EXPERT AUTO	79 000	790 000	04 OCTOBRE 2010
TOTAL		8 450 112	

(*) Ce montant correspond à la libération du 2^{ème} quart et 30% du 3^{ème} quart relative aux 4 000 actions de la société « WELCOME » souscrites en 2008. La souscription initiale de ces actions et les libérations ultérieures n'ont pas fait l'objet d'une autorisation par votre conseil d'administration.

Les cessions de l'exercice se présentent comme suit :

En DT								
DESIGNATION	31/12/2009		CESSION			RESULTAT DE CESSION	31/12/2010	
	QUANTITE	MONTANT	QUANTITE	PX	MONTANT		QUANTITE	MONTANT
PALMA	56 098	641 892	14 025	11,442	160 474	0	42 073	481 418

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 février 2010.

2.3- TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT OTO »

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT OTO » ont pour objet l'importation et la vente des produits suivants :

- Carrosserie (tôle, pare-choc...).
- Pare-brise.

Ces produits sont importés par la STEQ pour le compte de la société « EXPERT OTO » selon les conditions suivantes:

- un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 16 Août 2010.

2.4- CONVENTIONS DE PLACEMENT

2.4.1- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « MY CAR »

En vertu de la convention signée en date du 17/09/2010, la société "MY CAR" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 166 667 DT, pour une période d'une année, moyennant une rémunération au taux de 6,2%.

Au 31/12/2010, les charges financières générées par cette convention totalisent 3 001 DT. Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 16 août 2010.

2.4.2- CONVENTIONS AVEC LA SOCIETE « JNAYNET EL MANAR »

- En vertu de la convention signée en date du 14/10/2010, la société " STEQ " a alloué à la société " JNAYNET EL MANAR " un crédit de 44 340 DT, pour une durée indéterminée, moyennant une rémunération au taux de 8%.

- En vertu de la convention signée en date du 08/11/2010, la société " STEQ " a alloué à la société " JNAYNET EL MANAR " un crédit de 15 000 DT, pour une durée indéterminée, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Au 31/12/2010, les produits financiers générés par ces deux conventions totalisent 942 DT.

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration du 18 mars 2011.

2.4.3- CONVENTIONS AVEC LA SOCIETE « JNAYNA MOHAMED V »

- En vertu de la convention signée en date du 17/09/2010 et du 20/09/2010, la société " STEQ " a alloué à la société "JNAYNA MOHAMED V" un crédit de 166 667 DT, pour une durée indéterminée, moyennant une rémunération au taux de 8%.

- En vertu de la convention signée en date du 08/11/2010, la société " STEQ " a alloué à la société " JNAYNA MOHAMED V " un crédit de 10 000 DT, pour une durée indéterminée, moyennant une rémunération au taux de 8%.

- En vertu de la convention signée en date du 08/12/2010, la société " STEQ " a alloué à la société "JNAYNA MOHAMED V" un crédit de 264 533 DT, pour une durée indéterminée, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Au 31/12/2010, les produits financiers générés par ces conventions totalisent 5 190 DT.

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration du 18 mars 2011.

2.4.4- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « MERIDIANA »

- En vertu de la convention signée en date du 19/01/2010, la société " STEQ " a alloué à la société " MERIDIANA " un crédit de 1 000 000 DT, pour une durée de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.

En date du 01/06/2010, ce crédit a fait l'objet d'un règlement partiel à hauteur de 600 000 DT.

Au 31/12/2010, les produits financiers générés par cette convention totalisent 48 131 DT.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration du 18 mars 2011.

2.4.5- CONVENTIONS AVEC LA SOCIETE « BAYA COMPANY »

- En vertu de la convention signée en date du 20/04/2010, la société " STEQ " a alloué à la société "BAYA COMPANY" un crédit de 200 000 DT, pour une période de trois mois, moyennant une rémunération au taux de 8%.

- En vertu de la convention signée en date du 29/04/2010, la société " STEQ " a alloué à la société "BAYA COMPANY" un crédit de 500 000 DT, pour une période de trois mois, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Les montants principaux de ces deux crédits ont été totalement remboursés courant l'exercice 2010.

Au 31/12/2010, les produits financiers générés par ces conventions totalisent 11 835 DT.

La première convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25/02/2010 et la deuxième convention a été ratifiée par votre conseil d'administration du 18 mars 2011.

2.5- PROMESSES DE VENTE AVEC LA SOCIETE « KOKET »

La société de promotion immobilière « KOKET » a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillés comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HTVA payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HTVA payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2010, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 108 729 DT.

Ces promesses ont été autorisées par votre conseil d'administration du 23 avril 2010.

2.6- CESSION DE VEHICULE A LA SOCIETE « BAYA COMPANY»

La STEQ a cédé à la société BAYA COMPANY un camion « IVECO » pour un montant de 15 000 DT. Ce montant n'a pas fait l'objet de règlement.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 Février 2010.

2.7- CREDITS CONTRACTES AU COURS DE L'EXERCICE 2010

La Société Tunisienne d'Equipelement "STEQ" a conclu, durant l'exercice 2010, les crédits suivants :

2.7.1- CREDITS A MOYEN TERME

Les crédits à moyen terme se détaillent ainsi :

ORGANISME	MONTANT EN DT	DUREE	DATE DE SOUSCRIPTION	TAUX	DATE D'AUTORISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
BIAT	2 664 000	73 MOIS	31/10/2010	TMM+2%	31 JUILLET 2010
BIAT	1 000 000	84 MOIS	20/04/2010	TMM+1,75%	23 AVRIL 2010
AB	2 000 000	84 MOIS	12/11/2010	TMM+2	4 JUIIN 2010
AB	400 000	54 MOIS	12/08/2010	TMM+2	25 FEVRIER 2010

2.7.2- CREDITS DE GESTION (FACILITES DE CAISSE, ESCOMPTE COMMERCIAL, ENGAGEMENT PAR SIGNATURE, FINANCEMENT DROITS DE DOUANE ET FINANCEMENT DEVISE)

Les contrats de crédits de gestion conclus par la STEQ, avec l'ensemble du pool bancaire, totalisent une valeur globale de 24 930 KDT.

Le conseil d'administration réuni le 25 janvier 2010 a autorisé le directeur général à renouveler les lignes de crédits de gestion, auprès de l'ensemble du pool bancaire (BIAT, BH, AMEN BANK, ATTJARI BANK, TQB, BT et STB), à signer l'ensemble des actes y afférents et à donner toutes les garanties requises.

2.7.3- CREDITS LEASING

Au cours de l'exercice 2010, la société a contracté des crédits leasing pour un montant total de 157 574 DT (TTC) auprès de la « CIL ».

2.7.4- BILLETS DE TRESORERIE

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a souscrit, au cours de l'exercice 2010, les billets de trésorerie suivants :

	DATE D'EMISSION	MONTANT (DT)	DUREE (JOUR)	DATE D'ECHEANCE	TAUX
AL HIFADH SICAV	06/09/2010	500.000	170	23/02/2011	6,2%
AL HIFADH SICAV	18/11/2010	700.000	102	28/02/2011	6,2%
AL HIFADH SICAV	08/12/2010	650.000	350	23/11/2011	6,4%
FCP AXIS CAPITAL	24/12/2010	500.000	10	03/01/2011	6,7%

2.8- AVANCE MERIDIANA AU PROFIT DE LA STEQ

En vertu d'un acte de précision en date du 15/12/2010, la société de promotion touristique « MERIDIANA » s'est substituée à la Société Tunisienne d'Equipeement (STEQ) pour le règlement d'un montant de 925 000 DT dû à la STTI. Ce montant correspond au reliquat du prix d'acquisition du terrain GAMMARTH acquis par la société STEQ en date du 25/12/2007. Cette avance a été réglée en vertu de la promesse de vente du 16 juillet 2003 conclue entre la société STTI et la société de promotion touristique MERIDIANA.

Le montant réglé par la société de promotion touristique MERIDIANA à la place de la Société Tunisienne d'Equipeement (STEQ) fera l'objet d'une convention de placement entre les deux parties à partir du 1^{er} Janvier 2011.

Cette opération a été ratifiée par votre conseil d'administration du 18 Mars 2011.

3- REMUNERATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

REFERENCE	QUALITE	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2010	AVANTAGES EN NATURE
La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 06/09/2005 et modifiée par les conseils d'administration respectifs du 22/02/2007, 22/05/2009 et du 16/08/2010. PV du conseil d'administration du 22 février 2007.	Directeur Général	Salaire : 136 912 DT	Prime brute non servie (2009) : 21 034 DT	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prime d'assurance, vie épargne et retraite complémentaire : Annuelle pour 10 000 DT.

REFERENCE	QUALITE	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2010	AVANTAGES EN NATURE
La rémunération du 1 ^{er} Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 06/06/2007 et modifiée par décision du conseil d'administration du 22/05/2009.	1 ^{er} Directeur Général Adjoint	Salaire : 65 256 DT Prime : 13 863 DT	Primes brutes non servies (2009§2010) : 32 689 DT	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
La rémunération du 2 ^{ème} Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 22/05/2009.	2 ^{ème} Directeur Général Adjoint	Salaire : 65 313 DT Prime : 18 485 DT	Primes brutes non servies (2009§2010) : 43 664 DT	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
PV de l'AGO du 24 juin 2010 (jetons de présence).	Administrateurs	6 000 DT		

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par votre conseil d'administration, d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 Avril 2011

Le commissaire aux comptes
Fethi NEJI